

## Relevé de décisions

Suite à la réunion du collectif du 02 décembre 2017 à Beaulon

Présent.e.s : Christophe, Michel, Émilie, Jean-Pierre, Marie-Élise, Agnès, Line, Guillaume.

Nouveaux participants : Denis

Excusé.e.s : Pascal, Évelyne, Guy, Sylvie M., Sébastien.

### 1. Distribution des rôles / tour de table

Animateur : Agnès. Gardien du temps : Jean-Pierre.

Modérateur : Émilie. Scribes : Christophe, Guillaume

### 2. Finalisation de l'élaboration des statuts

Article 2 : un enjeu est de pouvoir défiscaliser les dons grâce à la reconnaissance du statut d'association d'intérêt général.

Marie-Élise et Émilie se chargent de trouver des informations et de prendre contact avec la DGFIP.

La nécessité d'une existence légale du collectif, comme association dans ses relations avec l'administration, les partenaires, les professionnels et les consom'acteurs, fait se poser la question sur une période transitoire avec :

- des statuts provisoires incomplets car sans règlement intérieur finalisé
- des représentants provisoires issus du collectif pour pouvoir déposer les statuts provisoires
- une adresse provisoire.

Une adoption des statuts définitifs est toujours envisagée courant mars 2018, le 10 ou le 17, en même temps que la présentation du logo définitif.

À cette occasion il avait été envisagé lors d'une réunion précédente que Madame Tichit soit la marraine de l'association. Marie-Élise prend contact avec elle pour lui faire la suggestion et obtenir des dates potentielles.

Statuts travaillés et adoptés jusqu'à l'article 8 inclus.

Création d'un groupe de travail sur le règlement intérieur.

> Personnes intéressées : Agnès, Guillaume, Marie-Élise, Christophe, Michel + toute personne intéressée est invitée à se manifester !

Mandat : faire une proposition de règlement intérieur.

### 3. Expression libre et adoption du RDD précédent

Le RDD précédent est adopté.

#### 4. Groupe professionnels – présentation du document d’adhésion

Acté : le document tel que proposé et amendé ce jour est adopté. Le descriptif de la suite de l’adhésion est à travailler.

Est-il nécessaire de définir des critères pour que les professionnels puissent adhérer ?

Qui va décider que tel ou tel candidat est retenu ou écarté?

>>> Le groupe professionnels se charge de faire des propositions. (Agnès ne participera plus à ce groupe car les membres sont assez nombreux).

#### 5. Bilan journée P.Derudder

Journée intéressante quant au contenu. Vision globale de l’économie (création monétaire, etc.) et MLCC comme outil de sensibilisation. Journée chaleureuse.

Dommage qu’il y ait eu assez peu de participants, notamment de nouveaux contacts. Les personnes sont restées pour échanger, élément positif.

#### 6. Groupe communication

Appel à proposition de logo lancé.

La presse est à solliciter. Le groupe communication rédige un courrier à leur attention.

#### 7. Evénements à venir

- 8 décembre, 18h30 : Au goût des autres, Neuvy, dans le cadre du Café Repères. Intervention de présentation et échanges (Agnès, Sylvie M., Michel, possiblement Line et Jean-Pierre).
- 19 janvier, 19h : le Caquetoir, Dompierre. (Christophe, Agnès, Émilie, Michel)
- 26 mars, 14h-17h : école des AS (Michel, Christophe, Sylvie M)

#### 8. Ordre du jour pour la prochaine réunion

09h45 – 10h00		Mise en place de la salle
10h00 – 10h15	1	Distribution des rôles / expression libre / présentation nouveaux-elles Adoption de l’ordre du jour / adoption du RDD précédent
10h15 – 13h00	2	Élaboration des statuts / règlement intérieur
13h00 – 14h00	3	Repas partagé
14h00 – 15h00	4	Finalisation adhésion professionnels
15h00 – 15h30	5	Calendrier 2018 (dépôt des statuts, banque de France, démarches banques, fournisseur monnaie, ...)
15h30 – 16h15	6	Point sur le travail du groupe Communication
16h15 – 16h45	8	Points sur les événements à venir et passés
16h45 – 17h00	9	Préparation ordre du jour prochaine réunion

#### 9. Auto-évaluation de la réunion

#### 10. Célébration

**Prochaine réunion du collectif 10h-17h (rdv 9h45) :  
samedi 13 janvier 2018 à Saint-Pourçain-sur-Sioule,  
salle Ernest Maximin, 23, rue de Verdun  
avec galette faite par Michel !**